

## La fin d'une histoire familiale

Avec la fermeture du magasin de prêt-à-porter Bieulac, Villecomtal perd une de ses particularités qui a fait l'étonnement de beaucoup de visiteurs. « *Comment un si petit village pouvait-il, encore aujourd'hui, avoir un linéaire de vitrines de confection aussi imposant ?* » C'est l'occasion de revenir sur presque 70 ans d'une histoire familiale.

En 1951, Rose et Jean Bieulac, comme beaucoup de leurs congénères soucieux de leur avenir, ont envisagé de « monter à Paris ». C'est

alors nécessaire de réorganiser le travail familial. Les tournées seront désormais assurées par Jean et Jean-Mi et le secteur s'agrandit pour aller jusqu'à, Grand-Vabre et Le Nayrac..., avec 2 passages par an. Rose et Claudine gèrent le magasin. La transmission du savoir entre les générations est ainsi assuré. Le moment de la retraite des aînés arrive en 1985 et c'est Jean le premier qui « lève le pied », imité peu de temps après par son épouse. Jean-Mi se retrouve seul à assurer les tournées



Le 31 décembre, le magasin vit ses dernières heures d'ouverture

finallement la solidarité familiale, concrétisée par une aide financière, qui leur a permis de bâtir leur projet commercial à Villecomtal. Sur un secteur d'environ 20km de rayon, le couple a organisé des tournées avec une fréquence de 4 passages par an pour desservir un territoire rural en vêtements répondant aux besoins du quotidien et notamment des travaux agricoles. L'arrivée des enfants et l'augmentation de l'activité du magasin ont décidé Rose à arrêter les tournées en 1956 pour pouvoir mieux concilier vie de famille et vie professionnelle. Le magasin était alors consacré uniquement à la vente du tissu au mètre et à la mercerie jusqu'en 1960. Ensuite, la vente s'est élargie à la bonneterie et à la confection.

1975 a marqué l'arrivée de la nouvelle génération avec d'abord Jean-Michel, le fils de la famille puis Claudine, la belle-fille, en 1978. Il a été

jusqu'en 1996, date de son embauche à l'aéroport Rodez-Marcillac et Claudine gèrera seule le commerce.

Grâce à la parfaite connaissance de sa clientèle et de ses goûts, Claudine a su se démarquer, proposer des produits de qualité et adaptés aux attentes. Son sens de l'accueil, sa ponctualité, sa conscience professionnelle allant presque jusqu'au dévouement, lui ont permis de maintenir avec succès cette activité commerciale malgré la concurrence. Cependant il n'a pas été possible d'envisager une quelconque reprise avec une concurrence de plus en plus sévère et des horaires de travail qui ne correspondent plus aux normes d'aujourd'hui.

Nous souhaitons à Claudine une longue et heureuse retraite bien méritée.



échos de notre cité médiévale

### Le mot du Maire

L'année 2016 s'achève et, comme toujours, les fêtes de fin d'année nous réjouissent. Cependant nous n'oublions pas tous ceux qui sont touchés par le deuil ou la maladie.

Cette période de l'année est aussi le moment des bilans, vous trouverez donc dans ce bulletin

marquent la vie de notre commune.

Le fait majeur pour 2017 sera la nouvelle extension de notre communauté des communes avec, pour conséquence, des modifications de répartition de recettes (fiscalité) ainsi que des rôles et charges (compétences) entre les communes et la nouvelle cté. des communes.



Dédicace par Pierre Redouly de son livre sur Villecomtal à la médiathèque



Cela reste des changements qui concernent l'organisation de nos communautés territoriales et les élus qui les gèrent, ces évolutions n'impacteront pas directement le quotidien des citoyens. Il n'y aura pas également de conséquences pour nos projets communaux à venir, c'est donc sereins que nous pouvons débiter l'année 2017.

Restant à votre écoute, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter santé et prospérité pour cette nouvelle année.

l'essentiel des évènements qui

Jean-François Pradalier

## Marie-France Sichi, nouvelle présidente de l'ADMR

En 2016, après 16 ans de présence, Yvette Marcenac a souhaité cesser sa mission de présidente du service d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Villecomtal et passer le relais. Rencontrant des difficultés pour la remplacer, plusieurs membres du conseil d'administration de l'ADMR avaient été reçus lors du conseil municipal de septembre 2016 pour nous faire part de leurs inquiétudes et pour nous rappeler l'importance du maintien de cette association sur notre village. Suite à cet entretien, J-F. Pradalier est allé à la rencontre de Marie-France Sichi pour lui demander de prendre la présidence de l'ADMR de Villecomtal, ce qu'elle a accepté volontiers. En effet, les anciennes fonctions de M-F. Sichi, cadre de santé, ancienne responsable départementale des soins à domicile de l'UDSMA et ancienne responsable du centre de soins de Villecomtal, lui conféraient toutes les compétences professionnelles et la connaissance du territoire nécessaires à ce poste. Pour mieux connaître le fonctionnement de l'ADMR et remplir pleinement son rôle, M-F. Sichi devra suivre plusieurs formations dispensées par la Fédération Départementale de l'ADMR.

Nous ne rappellerons pas le rôle, les objectifs ou les perspectives de l'ADMR qui avaient été clairement présentés dans le dernier bulletin municipal, avec l'article rédigé par Michel Catusse. Nous souhaiterions davantage insister sur le lourd travail qui incombe aux bénévoles de cette association, et sur la difficulté du travail des salariées de l'ADMR.

L'ADMR de Villecomtal intervient à Villecomtal, Mouret, Pruines et Muret-le-Château. Pour aider M-F. Sichi dans son travail, le bureau est constitué de Patrick Volland (président adjoint et référent Qualité), Thérèse Burg (secrétaire), Michel Catusse (secrétaire adjoint), Josette Cabrit (trésorière), et Nicole Barre (trésorière adjointe). Le conseil d'administration comptabilise au total 15 personnes dont plusieurs référents : J-L. Séquiès (référent Ressources Humaines), G. Vaissière (référente Alzheimer), Ch. Lestrade et P. Bouat (référentes Animation), ainsi que E. Catusse et M. Catusse (référents Communication). Dans chaque commune où l'ADMR intervient, deux bénévoles sont nommés pour accompagner les

familles à établir les dossiers de mise en place de l'aide (T. Burg et P. Bouat à Villecomtal, E. Catusse et G. Mazières à Mouret, G. Vaissière et G. Laporte à Pruines, et Y. Marcenac et F. Bony à Muret-le-Château).

Le bon fonctionnement de l'ADMR nécessite un haut niveau d'organisation et un travail d'équipe entre les bénévoles et les salariés de l'association, sans oublier les interactions avec le personnel soignant de l'UDSMA. Actuellement, neuf salariées sont employées par l'ADMR pour intervenir principalement au domicile de personnes âgées dépendantes. Contrairement peut-être aux apparences, leur travail ne se résume pas aux simples activités ménagères. Ce métier requiert de nombreuses qualités humaines pour accompagner les personnes aidées (présence, compagnie, écoute, attention, patience, surveillance, discrétion) ainsi qu'un minimum de connaissances pour pouvoir collaborer avec le personnel soignant. A ce titre, l'un des vœux chers à M-F. Sichi est d'améliorer le niveau de formation des agents de l'ADMR de Villecomtal. A ce jour, peu d'entre elles possèdent le DEAVS (Diplôme d'Etat d'Aide à la Vie Sociale). Une meilleure qualification des salariées leur donnerait davantage de facilité et de confiance dans leur travail, une grille indiciaire plus avantageuse, et bien sûr une amélioration de la qualité des services. Outre l'aspect formation, M-F. Sichi souhaiterait ouvrir les activités de l'ADMR à une population plus large (notamment auprès des actifs) qui pourrait bénéficier d'une aide à domicile pour le ménage ou la garde d'enfants par exemple.

Pour conclure, la municipalité, consciente de l'importance de l'ADMR, tient à remercier le travail passé d'Yvette Marcenac ainsi que le courage de M-F. Sichi qui a accepté de prendre sa suite, sans oublier les salariées et les bénévoles qui œuvrent depuis de nombreuses années pour cette association.

Pour tout besoin, vous pouvez contacter l'ADMR ☎:0565485448 ou par courrier électronique : [villecomtal@fedel2.admr.org](mailto:villecomtal@fedel2.admr.org), ou bien vous rendre dans ses locaux à la maison de santé de Cabassar, les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 16h30 ou le mercredi de 9h30 à 11h30.



## ACTIVITES à LA SALLE DES ASSOCIATIONS



### Présentation des vœux du Conseil Municipal et présentation de la fresque de J-L. Molinier

Comme nous l'avions annoncé dans le dernier bulletin municipal, J-L. Molinier nous avait proposé, dans le cadre de sa ré-orientation professionnelle, de réaliser une fresque à Villecomtal. D'un commun accord, nous avons envisagé qu'il réaliserait un triptyque (ensemble de trois tableaux) pour la salle des associations. Ces trois tableaux étant terminés et installés, nous vous proposons de les découvrir à l'occasion de la présentation des vœux du Maire, le **dimanche 8 janvier 2017 à 11h.**

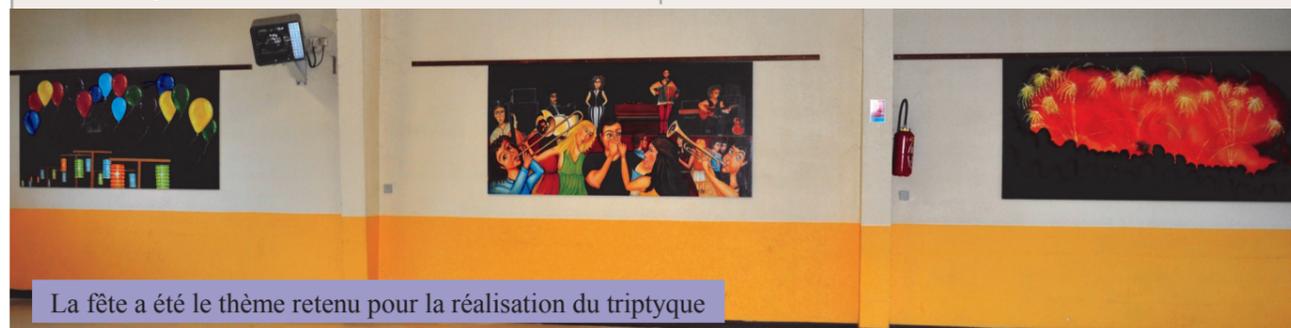
**Samedi 7 janvier**, A.G. et galette du Club de l'Amitié

**Dimanche 22 janvier**, quine du Club de l'Amitié

**Samedi 4 février**, carnaval de l'école

**Dimanche 12 mars**, quine de l'école

**Samedi 22 avril**, l'après-midi, animation de l'ADMR



## MAIRIE

### ETAT CIVIL 2016

#### Avis de Naissance :

M ALBESPY Etienne et Mme DEVALS Clélia on eu un petit Timéo le 25/02

#### Mariage :

M BASIRE David et Mme NICOLAS Iseult mariés le 13/08

#### Décès :

M. ECHE Pierre le 06/01  
Mme KUENEMANN Jeannine le 28/01  
Mme REGAL Yvonne le 15/05  
M. JEANDOT Jean le 31/08  
Mme SEPTFONDS-MAILLEBUAU Henriette le 28/09  
M. STROHL Philliper-Jacques le 15/10

M. BURDUCHE Georges le 09/11  
Mme FERKETIT Lucienne le 23/12

### URBANISME

#### Permis de construire 2016 :

M PRADALIER Bernard (maison d'habitation, le 14/04 )  
M BELREDON Robin (maison d'habitation, le 22/09)  
Mme GASTON Florence (maison d'habitation, le 25/07)  
M NAYROLLES Maxime (extension habitation, le 13/12)

#### Rappel sur les heures d'ouverture de la mairie :

lundi-mardi-jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30  
vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-15h30  
permanence les samedis impairs : 10h00-12h00

## Piste de bi-cross

Le cadeau de Noël est arrivé avant l'heure pour les bi-crosseurs de Villecomtal.

Les différentes réunions de la commission jeunesse avaient mis en évidence des demandes d'équipement dont certains ont déjà été réalisés. La première opération a consisté à rénover l'aire de jeux du foirail, puis la salle des jeune a été aménagée dans l'ancien château des enfants. Enfin, depuis le début du mois de décembre, une piste de bi-cross a été aménagée sur le terrain situé derrière la maison de santé à la zone de Cabassar.

Cette piste épouse la topographie du terrain ce qui permet, dès le départ, de bénéficier d'une bonne prise d'élan pour

appréhender les différents obstacles aménagés le long de celle-ci : virages relevés, bosses, tables, etc....A la bonne saison, le terrain sera engazonné.

Ce tracé a été réalisé sous la supervision de Lucas Madrière dont l'expérience en bi-cross n'est plus à démontrer.

Il est bien entendu rappelé que cette piste est exclusivement réservée aux **deux roues non motorisées** et que la pratique du bi-cross engage la responsabilité des utilisateurs. Cela dit, nous espérons que cet aménagement comblera les utilisateurs sportifs, amateurs, casse-cous ou cycliste prudents. Indépendamment de son niveau, que chacun y passe de bons moments !

## Passerelle remplace Le Relais

Depuis le 7 décembre, un nouveau container a pris la place du point relais situé sur l'aire de propreté du foirail. En effet, sollicitée par la Présidente de l'association PASSERELLE Nord Aveyron, et après avoir vérifié qu'aucun contrat ne nous liait avec l'actuel prestataire, la municipalité a fait le choix de favoriser les acteurs de notre territoire et d'installer à Villecomtal un point de collecte des textiles, linges de maison et chaussures (TLC) appartenant à l'association PASSERELLE. Cette association, de part son activité, permet de donner du travail à 14 personnes dont 10 en insertion. Son rôle est également de procurer des formations, des remises à niveau qualifiantes, des aides psychologiques pour aider les bénéficiaires à trouver un emploi pérenne.

A ce jour, cela a permis à 4 personnes de trouver un emploi définitif. Au fur et à mesure de leurs départs, l'association PASSERELLE a

embauché d'autres salariés ce qui porte son effectif en insertion à 14 personnes pour l'année 2016. L'association PASSERELLE propose à la population de son territoire d'action, dont la commune de Villecomtal fait maintenant partie, l'enlèvement de mobilier et d'objets domestiques qui sont ensuite proposés à la vente dans ses locaux, tout comme le textile.

En choisissant cette association pour la gestion de ses **TLC**, la commune de Villecomtal participe à son action d'insertion et favorise le développement de PASSERELLE Nord Aveyron.

Nous comptons sur vous pour continuer à alimenter ce container et participer ainsi à la vie de cette association.

PASSERELLE Nord Aveyron  
zone artisanale la Bouysse  
12500 ESPALION  
tel/fax : 05 65 44 25 69  
email : [passerellena@orange.fr](mailto:passerellena@orange.fr)

## Médiathèque

Nous vous rappelons que la Médiathèque est ouverte à tous le mardi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h.

En sus de ceux fournis par le passage du bibliobus début novembre, la médiathèque s'est enrichie de nouveaux ouvrages :

### Pour les enfants et adolescents :

Documentaires : Questions Réponses ? Insectes et Petites Bêtes - Petites Bêtes des Jardins - Petites Bêtes de la Campagne - Traces et Empreintes

Albums et romans jeunesse : Père Noël et les Fourmis - Confetti - La Petite Fille aux Allumettes - La Boîte Rouge - Bjorn 6 Histoires d'Ours - Le Chaton Désobéissant - Derrière la Brume - Comme chaque matin - Le Grand Père qui faisait fleurir les arbres - Epaminondas - Les Chemins de La Presqu'île

### Pour les plus grands :

Documentaires : Cultiver les légumes sous serre et autres abris - Du sel, du citron du vinaigre, du bicarbonate de soude : recettes et astuces pour tout faire dans la maison - Santiago au Pays de Compostelle, Chemin Initiatique d'un petit d'homme de Céline Anaya Gautier (Les Chemins de Saint Jacques vécus par un enfant) - La Convergence des Consciences de Pierre Rabhi.- Assortiment de Friandises pour l'Esprit ou l'Art, de Agnès Abecassis

Romans : Ta deuxième vie commence quand tu comprends que tu n'en as qu'une, de Raphaëlle Giordano - Ecoutez nos enfants, de Laurent Gaudé

- Au commencement du septième jour, de Luc Lang  
- Chanson douce, de Leïla Slimani (dernier prix Goncourt) - Les Vies de Papier, de Rabih Alameddine- L'absence d'un père, de Jean Dupin - Instincts 3 mois seule à pied, en survie dans l'Ouest Sauvage australien, de Sarah Marques - Les Pouvoirs de Jean, de Roger Béteille - Dans la Paix des Saisons, de Christian Signol - Numéro 11, de Jonathan Coe - Continuer, de Laurent Mauvignier - Albert le Magnifique, de Brigitte Benkemoun - Nora Webster, de Com Toibin - Sur les Chemins Noirs, de Philippe Tesson - Ma Part de Gaulois, de Magyd Cherfi - Petit Pays, de Gaël Faye - Les Mots entre mes Mains, de Guinevere Glasfurd - Le Dernier des Nôtres, de Adelaïde Clermont Tonnerre

Si, parmi ces ouvrages ou ceux à disposition à la médiathèque, vous ne trouvez pas celui que vous auriez souhaité, nous sommes en relation avec la Médiathèque Départementale qui nous fournit dans la mesure du possible le titre non disponible sur nos rayons.

L'équipe de la Médiathèque remercie ses fidèles lecteurs et espère agrandir le cercle de ses adhérents. Si vous avez des propositions d'activités ou d'expositions, elles seront les bienvenues.

En rappel, l'accès à la médiathèque est gratuit. Durant juillet et août, elle sera ouverte le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 10h à 12h. Elle retrouvera ensuite ses permanences habituelles à savoir le mardi de 14 à 16h et le samedi de 10h à 12h.

## Enquêtes publiques

La commune de Villecomtal n'avait pas connu d'enquête publique depuis l'établissement du zonage d'assainissement en 2006. En fin d'été, ce n'est pas moins de deux enquêtes publiques qui ont été organisées sur deux domaines différents :

- \* la révision du zonage d'assainissement
- \* le déclassement et la désaffectation de chemins ruraux en vue de leur aliénation.

Ces enquêtes publiques se sont déroulées du 18 août au 19 septembre 2016 selon la réglementation qui les encadre. Pour les deux enquêtes, le même commissaire enquêteur a tenu ses permanences en mairie de Villecomtal.

L'avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur entérine la révision du zonage d'assainissement. Le hameau de Fouillet est maintenant classé en zonage d'assainissement collectif. Cela signifie qu'un réseau de collecte des eaux usées va être créé depuis la zone de la rivière pour desservir les habitations de Fouillet.

La consultation des entreprises a été organisée en fin d'année. L'entreprise STPP a été jugée comme la mieux disante. Les travaux devraient débuter dès le début d'année en fonction des conditions météorologiques.

L'opération d'aliénation des chemins concernait :

- \* les chemins de la Guizardie ;
- \* le chemin de Fouillet ;
- \* le chemin de Pomparadis aux Vignes ;
- \* le chemin du lotissement des Escalans ;
- \* le chemin de Limon ;
- \* le chemin de Taillac.

Les permanences du commissaire enquêteur ont été plus animées que celles relatives à l'assainissement et ont permis à 8 personnes de formuler et d'inscrire au registre d'enquête des observations ou des informations.

Après analyse, Monsieur le commissaire enquêteur a donné son avis favorable aux 6 opérations avec une réserve sur l'opération de Limon pour laquelle la commune s'engage à créer un chemin d'accès à une parcelle (AP 91).

L'avis du commissaire enquêteur permet de poursuivre la procédure d'aliénation des chemins ruraux.

Les propriétaires riverains des chemins visés ont été appelés à se prononcer sur leur intention d'acquiescer la partie des chemins qui jouxte leur parcelle selon un prix fixé en conseil municipal (CM du 29/11/2016 => 0,50 €/m2).

La procédure complète se terminera en début d'année.

## Travaux au cimetière de Villecomtal

Après les travaux de rénovation de la salle des associations, le Conseil Municipal avait décidé début 2016 d'engager des travaux de réparation de certains murs de soutènement et la réfection du revêtement des allées du cimetière. Les entreprises retenues pour ces travaux ont été les suivantes : STPP pour le terrassement pour un montant de 22 135 €, l'entreprise Lacombe en maçonnerie pour un montant de 22 085 € et l'entreprise Eiffage pour la voirie pour un montant de 62 649 €. Le montant total des travaux s'est ainsi élevé à 112 869 €. Une subvention de 7 021 € nous a été accordée au titre de la DETR (dotation, aide de l'Etat), le reste



étant financé par la commune.

Les travaux ont débuté en septembre 2016 par les fondations et la construction de murs, la pose des caniveaux, des regards et des canalisations pour la récupération des eaux de pluie, ainsi que d'un robinet de puisage au bord du mur longeant la route. Des murs ont été construits pour protéger des glissements de terrain. Les travaux de voirie ont été entrepris entre octobre et décembre. La pose de l'enrobé sera effectuée très prochainement.

A l'avenir, la municipalité envisage l'installation d'un columbarium ainsi que la réfection des chemins du haut du cimetière.

## Recensement de la population en 2017

La population française sera recensée en 2017. La détermination de la population officielle de chaque commune (nombre d'habitants en résidence principale) permet d'établir la participation de l'Etat au budget des communes. La connaissance de ces statistiques analysées par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) est un élément essentiel permettant de définir des politiques nationales. Au niveau local, le recensement permet notamment de prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux...) ou encore de déterminer les moyens de transport à développer.

La participation au recensement est rendue obligatoire par la loi (loi n°51-711 du 7 juin 1951), mais elle doit avant tout être considérée comme un devoir civique, utile à tous. Rappelons que le recensement ne constitue en aucun cas une action de contrôle. Il se déroule selon des procédures approuvées par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Seul l'INSEE est habilité à exploiter les

questionnaires, et ceci de façon anonyme. Ces données ne donneront lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. D'autre part, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Concrètement, sur la commune de Villecomtal, Eric Bernardet, l'actuel secrétaire de mairie, a été nommé coordinateur du recensement. Séverine Martin, quant à elle, a été recrutée par la mairie comme agent de recensement. Après une demi-journée de formation, l'agent recenseur fera, début janvier, une tournée de reconnaissance pour repérer les logements, informer les citoyens de la procédure et les avertir de son passage. Un rendez-vous sera convenu entre vous et l'agent recenseur pour collecter les informations vous concernant. Afin de faciliter le travail de l'agent recenseur, nous vous remercions par avance pour votre coopération et votre réactivité ainsi que pour le meilleur accueil que vous saurez lui réserver.

## Communauté des communes

La communauté des communes à laquelle nous adhérons depuis le 21 décembre 2005 a connu ces dernières années de multiples changements. Composée des communes d'Estaing, Coubisou, Sébrazac et Villecomtal, elle a été rejoint par la commune du Nayrac en 2008 puis par Campuac, Buesséjols, Espalion, Lassouts, Le Cayrol et Saint Côme d'Olt en 2013 pour former la communauté des communes d'Espalion Estaing.

Cependant, il est écrit que l'histoire de ce territoire ne doit pas s'arrêter là. En effet, la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE et notamment, ses articles 33 et suivants, fixe à 15000 le nombre d'habitants devant composer les nouveaux établissements publics (sans pouvoir être inférieur à 5000). Considérant ce postulat, il a été décidé puis entériné, par arrêté préfectoral du 9 novembre dernier, la fusion des communautés des communes d'Espalion-Estaing, d'Entraygues-sur-Truyère et de Bozouls-Comtal. C'est ainsi qu'à compter du 1er janvier 2017, notre nouvelle communauté des communes sera composée des 21 communes suivantes :

Bessuéjols	La Loubière
Bozouls	Le Cayrol
Campuac	Le Fel
Coubisou	Le Nayrac
Entraygues sur Truyère	Montrozier
Espalion	Rodelle
Espayrac	Saint Côme d'Olt
Estaing	Saint Hippolyte
Gabriac	Sébrazac
Golinhas	<i>Villecomtal</i>
Lassouts	

Le nom de cette nouvelle entité est **Communauté des Communes de Comtal-Lot-Truyère** et son siège est établi à Espalion.

La gouvernance est fixée à 41 délégués. Un seul siège est alloué à notre commune, dont la population est inférieure à 500 habitants. Toutefois, le code général des collectivités territoriales prévoit, dans son article L5211-6, que lorsqu'une commune ne dispose que d'un siège de conseiller communautaire, un conseiller suppléant est désigné.

Cette nouvelle structure aura à gérer des compétences obligatoires dévolues aux communautés des communes comme :

- la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- la promotion du tourisme ;
- l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Certaines compétences ne seront traitées qu'à partir de 2018 ou 2020 comme par exemple la GEMAPI (gestion de l'eau et des milieux aquatiques et la préservation des inondations).

Pour ce qui est des deux anciennes communautés des communes de Bozouls-Comtal et Espalion-Estaing, la compétence assainissement collectif sera effective dès le 1er janvier 2017.

Les nombreuses réunions de travail de 2016 n'étaient qu'un avant goût de 2017, année durant laquelle les élus auront à organiser la nouvelle structure et établir le premier budget de la CCCLT.

Gageons que cette organisation permettra à Villecomtal de mener de nouveaux projets et de continuer à prospérer et être une commune active dans ce nouveau territoire.

## Bilan saison 2015 au point info tourisme

### Espace Enfarinés

Le point d'accueil saisonnier de Villecomtal a été ouvert du 8 juillet au 31 août 2015 ; lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h ; le jeudi et le dimanche de 15h30 à 19h. Les bénévoles ayant assuré une permanence le jeudi et dimanche après-midi.

Tous ceux qui franchissent le seuil de cette ancienne bâtisse sont surpris par la réussite de l'aménagement architectural, un style industriel en harmonie avec l'ancien, et par les expositions. L'émerveillement devant la collection de minéraux et fossiles est toujours présent.

### Fréquentation:

1348 personnes    541 personnes en juillet 2016  
 contre 460 en juillet 2015  
 807 personnes en août 2016  
 contre 1130 en août 2015

La baisse d'août se situe essentiellement le jour de la fête (moins 103 personnes), mais également sur les dix derniers jours d'août. Les visiteurs sont venus de 58 départements et de 12 pays.

### Demandes touristiques

Les touristes sont principalement de passage et arrivent ici « par hasard ». Ils sont agréablement surpris par le village. Ils ont fait plus de 120 demandes qui portent principalement sur les cartes touristiques de la région et les circuits de randonnées.

### Marché estival

Il a eu lieu le mercredi matin du 16 juillet au 27 août. En sus des traditionnels et fidèles marchands de volailles, de fruits (raisins et melons), deux jeunes nouveaux ont été accueillis : Sylvain Peyrefiche, nouvellement installé comme producteur de légumes bio sur la commune de St Félix de Lunel et Jessika Frejaville, débutant la fabrication de gâteaux salés et sucrés.

Plusieurs points ont également été mis en avant comme : l'entretien du village, l'accueil des commerçants et des villageois. La gratuité des prestations : l'aire de camping-car et la visite du musée, ont été également soulignées.

Les visiteurs apprécient les sites et paysages rencontrés dans la région. Ils sont agréablement surpris par la couleur du grès de Villecomtal, qu'ils rapprochent de Collonges-la-Rouge.

## Villecomtal raconté dans un livre

Cet ouvrage raconte l'histoire de notre village depuis sa fondation en 1295 jusqu'à la seconde guerre mondiale.

L'auteur, Pierre Redouly, issu d'une ancienne famille du Barrès et de Villecomtal, est un passionné qui, depuis plusieurs années, fait des recherches dans les archives départementales, de la Société des Lettres, municipales et personnelles. Il a lu des centaines de documents et, pour certains, a dû même les déchiffrer.

Toujours soucieux de la vérité historique, il attendait d'avoir vérifié au moins deux fois, voire trois, un fait pour lui accorder son crédit. Sinon, il n'affirme rien ! Et ce qui l'irrite le plus, ce sont ces gens qui affirment des thèses qui souvent ne reposent que sur la transmission orale sans donner leurs sources ! Il est tatillon, pointu... et cela n'a pas échappé à Monsieur Taussat qui l'a

parrainé pour le faire entrer à la Société des Lettres de l'Aveyron où il a fait une communication très détaillée sur Les Enfarinés.

Le samedi 10 décembre fut la consécration de toutes ses années de travail acharné, presque

l'aboutissement d'une vie. De nombreuses personnes du village et des alentours ont répondu à l'invitation de la dédicace qui s'est déroulée à la médiathèque. Cet ouvrage mérite une place dans nos bibliothèques car il est et restera une référence. Il s'est déjà

vendu à près de 250 exemplaires et est disponible au prix de 18€ en dépôt-vente à la superette de Villecomtal, au salon de coiffure, à la bibliothèque ou auprès de Joëlle Boscus (tél:05.65.44.65.28). Cet été il sera également proposé au point accueil tourisme.

